

31 mars 2019

M. Anthony Housefather, M.P.
Président du Comité permanent de la justice et des droits de la personne
Sixième étage, 131 rue Queen
Chambre des communes
Ottawa, ON K1A 0A6

Chers M. Housefather et membres du Comité,

Lors de la réunion du Comité permanent de la justice et des droits de la personne du 6 mars 2019, certains membres du comité m'ont demandé de transmettre volontairement des copies des messages texte et des notes pertinents à l'examen de ces questions devant le Comité. Comme je l'ai dit à l'époque, ces documents n'étaient pas sous mon contrôle, mais par l'entremise de mes avocats j'ai pu y avoir accès afin de me préparer pour l'audience et de me rafraîchir la mémoire. C'est le bureau du Premier ministre qui conserve la garde et le contrôle de ces documents. Par l'entremise de mes avocats, j'ai été informé qu'il n'y a aucune objection à ce que je fournisse au comité les documents justificatifs auxquels j'ai fait référence ou sur lesquels je me suis appuyé lors de la préparation de mon témoignage. Toutes les expurgations ont été faites pour éviter la divulgation de renseignements personnels ou non pertinents, ou pour protéger la confidentialité des délibérations du conseil des ministres qui ne relèvent pas du décret numéro 2019-0105. La déclaration suivante est faite conformément à ce décret.

J'ai lu le compte rendu des discussions de l'honorable Jody Wilson-Raybould avec Maître Prince concernant la conversation entre Maître Prince, Katie Telford, et moi-même le 18 décembre 2018. Je tiens à réitérer mon profond désaccord avec la caractérisation des événements par l'ancienne procureure générale, tels qu'ils ont été rapportés par Maître Prince.

Premièrement, il est important de noter que Maître Prince est avocate. Je ne le suis pas. J'ai demandé à Maître Prince de m'expliquer la différence du point de vue juridique entre les événements concernant l'affaire Milgaard et ceux qui concernent cette affaire. Je n'ai pas cité l'affaire Milgaard comme précédent historique. Je lui ai dit que le très honorable Brian Mulroney a personnellement raconté avoir rencontré la procureure générale de l'époque, Kim Campbell, pour lui demander de trouver une solution, suite à la rencontre entre M. Mulroney et la mère de David Milgaard. J'ai alors demandé à Maître Prince quelle était la différence entre solliciter des conseils dans le cas de M. Milgaard et dans ce cas-ci. Elle ne m'a pas expliqué la différence. Entre parenthèses, le récit que m'a raconté M. Mulroney apparaît dans ses mémoires vers la page 899.

Deuxièmement, dans son compte rendu, l'honorable Jody Wilson-Raybould déclare que Maître Prince avait laissé entendre que nous pouvions obtenir le résultat souhaité en influençant les conseils de tierces personnes. Comme je l'ai dit dans mon témoignage, ce n'était pas du tout ce que je voulais dire. J'ai dit que je ne voyais pas en quoi la

sollicitation des conseils d'une personne comme l'ancienne juge en chef Beverley McLachlin constituait une ingérence politique. J'ajouterais que suggérer que le personnel politique pourrait influencer l'opinion d'une ancienne juge de la Cour suprême sur une question de droit est farfelu. Je n'ai pas fait et je ne ferai jamais une telle suggestion.

Troisièmement, comme l'honorable Jody Wilson-Raybould a omis notre correspondance autour de notre réunion du 5 décembre, je joins l'intégralité de celle-ci à la présente. Cette correspondance confirme la version des événements que j'ai décrite en détail dans mon témoignage du 6 mars, et décrit en détail le ton collégial du dîner, de la discussion, et de nos interactions par la suite. Ces messages texte se trouvent aux onglets 1 (23 novembre 2018 - 28 novembre 2018) et 2 (5 décembre 2018 - 11 décembre 2018).

J'ai également joint à la présente notre longue correspondance qui a eu lieu entre la semaine du 7 au 13 janvier 2019. Je crois que cette correspondance dresse un tableau différent que celui décrit nouvellement hier par l'honorable Jody Wilson-Raybould. Ces textes peuvent être trouvés à l'onglet 3.

De plus, j'ai inclus mes notes manuscrites contemporaines de l'appel auquel j'ai assisté entre le très honorable Justin Trudeau et l'honorable Jody Wilson-Raybould le 7 janvier 2019, lorsque l'ancienne procureure générale a appris qu'elle occuperait un nouveau poste au conseil des ministres. Les notes ont été expurgées à des fins de pertinence uniquement, et je vous en fournis aussi une transcription. Malgré que l'ancienne procureure générale conteste mon témoignage concernant son utilisation des mots «dream job», mes notes contemporaines indiquent que ce fût bien ses paroles et j'ai mis la phrase entre guillemets.

Enfin, je tiens à répéter que je maintiens ma déclaration et mon témoignage du 6 mars 2019 dans son intégralité. J'espère que les renseignements supplémentaires contenues dans cette déclaration et ceux qui sont joints aideront le Comité dans ses délibérations.

Cordialement,

Gerald Butts

GERALD BUTTS
DOCUMENTS JOINTS AU MÉMOIRE DU 30 MARS 2019

INDEX

Date

- 1 Messages textes échangés entre l'honorable Jody Wilson-Raybould et Gerald Butts entre le 23 et le 28 novembre 2018
- 2 Messages textes échangés entre l'honorable Jody Wilson-Raybould et Gerald Butts entre le 5 et le 11 décembre 2018
- 3 Messages textes échangés entre l'honorable Jody Wilson-Raybould et Gerald Butts entre le 7 et le 14 janvier 2019
- 4 Notes manuscrites actuelles et transcription des notes de l'appel du 7 janvier 2019 entre le très honorable Justin Trudeau et l'honorable Jody Wilson-Raybould

ONGLET 1

EXPURGÉ

EXPURGÉ

EXPURGÉ

Bonjour GB – Voulez-vous parler? – Il y a un certain nombre de choses que je veux aborder... peut-être que vous aussi? Demain, après la réunion du Cabinet, peut-être...? Merci, jod.

Bien sûr. Je dois me rendre à Toronto tout de suite après, mais je pourrais repousser mon départ de 10 min. Vous voyez aussi KT, n'est-ce pas?

Je ne pense pas rencontrer KT. Je vais vérifier. Je serai ravie de discuter avec vous plus tard si vous partez pour Toronto. Je pense que cette convocation prendra peut-être un peu plus que 10 min. Je dois me rendre en C.-B. demain en fin d'après-midi. Je serai de retour dimanche.

Prenons donc rendez-vous. Je m'en vais en Argentine pour le G20 mercredi, alors vers la semaine prochaine.

OK, voulez-vous prendre rendez-vous maintenant? Je peux dimanche (le 2 déc.), lundi (le 3) ou jeudi soir (le 4), la semaine prochaine... l'une ou l'autre de ces dates fonctionne-t-elle pour vous? Merci.

Je vais voir demain. Je suis en congé lundi pour passer la journée avec Ava afin de célébrer son anniversaire (il tombe le 1^{er}, et je serai absent).

Bon, disons dimanche ou mardi. Je vais me rendre disponible après.

Mercredi 28 novembre, 21 h 33

Bonjour Gerry. Je communique avec vous pour vous informer que je vais publier demain ma directive sur les litiges civils mettant en cause les peuples autochtones lors d'une grande rencontre en C.-B. – après tout ce temps – je suis très heureuse. Même tous les avocats du ministère de la Justice (y compris les conservateurs) trouvent que c'est une bonne idée. Soyez assuré que j'ai fourni des réponses à toutes les préoccupations et les questions soulevées par les ministres, etc., au cours des six à huit derniers mois, dont tient compte la Directive, et à certaines préoccupations soulevées aujourd'hui par mes amis du CPM – je suis certaine que nous faisons bien. Ce sont de bonnes nouvelles – bien que je doute qu'elles retiennent l'attention des médias -, qui seront publiées sur le site Web en avant-midi. Comme vous le savez peut-être, mes avocats ont reçu cette directive il y a maintenant environ 18 mois. Cela nous rend juste transparents, ce qui correspond à l'approche fondée sur des principes que nous adoptons à l'égard des affaires relatives aux litiges civils mettant en cause les peuples autochtones, et nous permet de cocher un engagement de plus pris dans le cadre de mon mandat. Je vous reverrai à votre retour de BA. Soyez prudent. Jody

ONGLET 2

Je suis tombé sur ceci pendant le ravitaillement. Elder parle pour le Cabinet du premier ministre à ce sujet en notre absence, car le Bureau du Conseil privé l'a conseillé, et il a discuté avec le PM. G.

Mercredi 5 déc., 17 h 32

Je suis sur Wellington près du ministère de la Justice – la circulation est très lente – je vais être un peu en retard. Désolée.

Pas de problème.

Je suis presque arrivée.

Mercredi 5 déc., 21 h 58

C'est un plaisir de vous voir. **EXPURGÉ EXPURGÉ**

C'est aussi un plaisir pour moi. Merci pour la conversation. Veuillez saluer le PM de ma part. Je l'ai entendu parler ma langue pendant son discours. Gilakas'la. 😊.

EXPURGÉ

EXPURGÉ Bonne chance à Montréal – si on garde le cap sur notre plan, on va être corrects.

Jeudi 6 déc., 14 h 31

J'ignore si vous avez vu le brouhaha au sujet de la cheffe que le PM a appelée « Judy » - Le PM pourrait simplement s'excuser du caractère informel et dire qu'il n'avait absolument aucune intention de lui manquer de respect. Tous ses commentaires étaient tout à fait valides.

Je voulais dire qu'ils étaient entièrement légitimes – il a bien répondu.

Mardi 11 déc., 15 h 42

Bonjour – j'ai quelques trucs à vous dire. 1. KSA – LAVs – réfléchi plus longuement à la question – quelques idées dont nous pourrions discuter. 2. Au sujet de la Directive – j'avais déjà apporté la plupart des changements provenant d'Elder avant la réunion du Cabinet – est-ce qu'ils peuvent être diffusés? Honnêtement, je ne sais pas exactement quel a été le résultat de la réunion – j'ai entendu dire que le PM veut apporter des changements, mais j'ai confiance qu'il a abordé toutes les inquiétudes exprimées. C'est quelque chose de très important à mes yeux, comme vous le savez. Merci.

Lundi 7 janv., 10 h

ONGLET 3

Bonjour – alors, si vous le voulez – nous devrions discuter.

Bien sûr. Appelez-moi. Le PM vient tout juste de nous résumer la situation. Je serai libre dans 15 min.

Je ne sais pas trop comment vous appeler – mon BlackBerry ne fonctionne pas bien. Je ne peux appeler ni recevoir d'appels. Appelez-moi au **Expurgé** si vous le pouvez.

Je suis tombé sur votre répondeur. Je vais demander à mon adjoint d'essayer de comprendre ce qui se passe.

Bizarre. Ça n'a pas sonné de mon côté.

Pouvez-vous essayer de m'appeler au +6137162456?

Lundi 7 janv., 20 h 22

Bonsoir Jody. C'est presque l'heure de se coucher ici, alors je vous suggère de prendre quelques heures de plus pour parler de tout cela avec Tim et de m'appeler demain matin, à l'heure d'Ottawa. L'idéal serait entre 8 h et 8 h 30, heure de l'Est. Je serais heureux de discuter avec vous maintenant, mais je vais bientôt lire une histoire aux enfants. G.

Mardi 8 janv., 8 h 07

Bonjour. Je peux vous appeler quand ça vous convient. Même maintenant, s'il n'est pas trop tard?

Il y a un blizzard ici, alors nous avons pris un peu de retard. Est-ce que ça fonctionnerait à 8 h 45?

Parfait.

Je suis libre maintenant, si vous pouvez me téléphoner.

OK

Pouvez-vous utiliser le standard téléphonique du CPM? Le PM souhaite vous parler.

Ou appelez-moi à mon numéro, et je pourrai lui passer le téléphone.

Appelez-moi, s'il vous plaît.

Mardi 8 janv. 22 h 10

Jessica m'a répété ce que vous avez dit hier soir. Vous avez commenté les manifestations à l'échelle du pays. Le moment pour « m'écarter » de là (ce qui sera la perception de la population – peu importe que ce soit vrai ou non) est terriblement mal

choisi – cela sèmera la confusion parmi la population et la rendra perplexe. Ce n'est pas moi qui suis en cause – croyez-moi – mais il s'agit d'une approche à l'égard des Autochtones **EXPURGÉ**

Cette situation ne va qu'empirer, et cela m'inquiète beaucoup. Je reçois des messages textes et des courriels de dirigeants autochtones et de la C.-B., etc. J'avais juste le sentiment que je devais vous écrire.

J'ai répété à Jess ce que le PM vous a dit, pour que nous puissions tous adopter la même information au départ. J'ai cru comprendre que vous alliez parler à l'intérieur d'une heure, mais nous n'avons pu vous joindre. Personne ne vous « écarte ». En fait, le PM a pris une initiative extraordinaire (et unique d'après mon expérience) en vous offrant d'autres fonctions au Cabinet, parce que vous étiez incapable d'assumer le ministère des Services aux Autochtones. Je serais content d'en parler, mais je vous propose de le faire demain matin.

Mais nous devons réellement nous parler, Jody.

Vision 8 h 15, heure de l'Est, si cela vous convient.

Mercredi 9 janv., 5 h 50

OK, je peux vous appeler à ce moment-là.

Mercredi 9 janv., 8 h 10

Je suis de nouveau en retard, j'aide un de mes enfants à faire son devoir de maths.

Que dites-vous de 8 h 40?

Je plante bientôt – faites-moi savoir quand vous serez libre.

Je suis libre.

OK

Mercredi 9 janv., 20 h 13

Bonjour. Je suis en train de déjeuner. Faites-moi savoir si vous voulez discuter.

Je suis en train de préparer l'assemblée publique avec le PM. Je vous appelle quand nous avons terminé.

En espérant que vous avez bien dormi.

Je viens de tenter de vous joindre, mais je n'ai pas réussi. Appelez-moi si vous le pouvez.

OK, je vais vous appeler. Je m'apprête tout juste à rentrer dans la salle.

OK.

Vous permettez que nous parlions demain matin? Ce sera bientôt le temps pour les enfants de se coucher.

Je suppose.

Je pourrais aussi vous parler dans environ 40 min, quand ils seront endormis.

Cela me convient. Je suis entre vos mains.

Je pars faire de la plongée avec tuba – on peut se parler demain si vous voulez.

Jeudi 10 janv., 8 h 31

Ah. Je croyais que vous étiez censée m'appeler. J'ai dû m'endormir.
Je serai libre dans 20 min, à 9 h, à mon heure.

Jeudi 10 janv., 11 h 30

Dormez-vous, ou aimeriez-vous parler? Appelez-moi lorsque vous le voulez.

J'étais endormie.

Voulez-vous discuter avec moi?

Toujours, mais ce n'est pas nécessaire si vous souhaitez décrocher et bien profiter de vos quelques derniers jours.

À Bali.

J'allais vous demander si c'est vous qui avez choisi de garder Jess comme chef.

OK

Jeudi 12 janv., 22 h 52

Et au sujet de votre question... oui, c'est moi qui le souhaite.

Samedi 12 janv., 9 h 38

Bonjour GB. Je suis sur le point de quitter l'Asie pour rentrer chez moi... À titre accessoire, je me sens obligée de dire – une toute dernière fois – et c'est ce que je pense, sans réserve – que ce qui est proposé est une erreur –, peu importe où je m'en vais. Il n'y a aucun moyen d'expliquer cela pleinement... Mes yeux sont grand ouverts au sujet de ce changement. Ce que je sais – comme vous devez le savoir aussi – est que nous pouvons être fiers du solide bilan de notre gouvernement – grâce à mon travail et à celui du ministère de la Justice – en matière de promotion de la justice – de réalisation de ma lettre de mandat, et plus encore. Je revendique ce travail ardu et toutes mes décisions et mes conseils juridiques. À lundi. JWR

Samedi 12 janv., 10 h 44

Soyez prudente. À lundi. Je sais que c'est difficile, mais on a de très bonnes idées pour faire en sorte que tout fonctionne du point de vue des communications. C'est une occasion pour vous de montrer aux gens un côté de vous et de vos talents que vous n'avez pas eue en tant que ministre de la Justice et procureure générale. Je veux vraiment vous aider. En commençant par demander à Jess de vous suivre. G.

Samedi 12 janv., 22 h 21

Je suppose que vous voulez que j'emmène Jess afin de faire de la place à de nouveaux chefs de cabinet du CPM (Mathieu ou Elder) pour aider le nouveau SP.

Non. Je veux savoir ce que vous préférez.

Dimanche 13 janv., 9 h 56

Je vous ai dit ce que je préfère. Quant aux « très bonnes idées », vous voudrez peut-être envisager de me les faire connaître. Mais sachez que je serai prête pour demain. Et je connais les raisons à l'origine de ce qui arrive.

Oui, c'est vrai, car le PM vous a dit quelles sont ces raisons.

Nous prévoyons dire la vérité. Le départ de Scott a laissé un grand vide dans un ministère important, un vide qui ne pouvait être comblé que par un cadre supérieur du CT.

JP est la seule personne à répondre à cette définition. Mais, si on la déplace, cela laissera un grand vide dans un poste tout aussi important, qui est à la base de notre mandat et auquel tient beaucoup le PM.

En fin de compte, les Anciens Combattants et les SA sont les deux plus grandes dépenses du gouvernement après le CCC et l'infrastructure. Nous devons avoir deux ministres haut placés qui en sont responsables alors que nous entamons la dernière année de notre mandat. Personne ne voulait bouger, mais tout le monde s'est sacrifié dans l'intérêt de l'équipe.

Il restait moins de choses à faire à Justice qu'à AMC, à Finances ou à SP, et, parmi les ministres les plus haut placés, il était plus sensé de vous déplacer.

C'est la vérité, et c'est ce que nous dirons.

En outre, ni Mathieu, ni Elder, ni personne au CPM n'occupera le poste de chef de cabinet à Justice, peu importe ce que vous décidez.

Mardi 15 janv., 8 h 30

EXPURGÉ

Mardi 15 janv., 10 h 25

EXPURGÉ

Mardi 15 janv., 14 h 50

EXPURGÉ

ONGLET 4

TRANSCRIPTION D'UNE NOTE

Le 7 janv. 2019

- Conversation avec Jody
- Scott nous a placés dans une situation difficile.
- Jane passe de SA au CT
- SA est en mode d'exécution. Nous avons besoin que nos meilleurs acteurs nous prêtent main-forte et bougent.
- Les Canadiens doivent accepter cela.
- Justice en mode « défense » jusqu'aux élections.
- Vous faites partie des acteurs les plus importants, et cela démontrera aux Canadiens à quel point nous prenons cela au sérieux.
- JWR : « Je suis assez choquée. »
- PM : Jane avait « un emploi de rêve » à Santé. J'ai dû l'en retirer.
- « Cela... ne devrait absolument pas. »
- « J'adore être ministre de la Justice et procureure générale. Je ne vais pas mentir. Les SA ne sont pas l'emploi de mes rêves. Je ne vous mentirai pas à ce sujet. »
- PM : « Je sais que ce n'est pas l'emploi de vos rêves, mais il est essentiel pour notre gouvernement de laisser un héritage politique et de recourir à de l'opportunisme pour le faire.
- JWR : « J'ai l'impression d'être écartée de Justice pour d'autres raisons. »
- PM : « Nous n'agirions pas ainsi si ce n'était de la décision de Scott. »
- JWR : Je ne suis pas d'accord. Ce n'est pas la façon dont on change la vie des gens.
- PM : « Après des élections, tout est nouveau, tout beau. »